

Equipement			
Feux de route	CR	(E)	
Feux de croisement	CR	(E)	
Feux de position	A	(E)	dans CR
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop	R-S1	(E)	
Climoteurs	av 1	(E)	ar 2a (E)
Catadiopres	av		ar I (E)
Feux de gabarit	av		ar
Feux complément			
Eclairage plaque	2 séparés à gauche		
Essuie-glace	2 balais avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	KLAXON CH 5 0701 04 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	V W		2 8 1 C H
Homologation N°	CH 3854 41		
Carrosserie	fourgon		
Places	total 2 +)	avant	2 +)
Poids à vide	1510	Carburant	B
Charge utile	1290	CV-impôt	10,10
Poids total	2800	Cylindree	1984

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Silencieux : 2 pots = 590 x Ø 85 mm et 575 x 200 x 130 mm.
- **) Nombre de portes : 3 + 1 ou 2 latérales, coulissantes.
- ***) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes selon OCE art. 23, al. 3bis; les ceintures du type A sont conformes.
- +) Nombre de places : sur demande 3 ; siège central avec ceinture sous-abdominale.

Dispositif de protection selon OCE art. 23, al. 2

(paroi de séparation ou grille en nylon)

Remplace FH CH 3854 41 du 21. - 25.04.75

Emplacement du No du châssis

(04.11.75)

 Lieu et date de l'homologation
 Wolfsburg, 21.-25.4.75

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture de
livraison

V W

281 CH - LT 28
(fourgon)

CH 3854 41

FICHE COMPLÉMENTAIRE I

Complément du 12.02.76 - Sta

Livrable sur demande avec banquettes longitudinales pour le transport occasionnel de personnes (art. 61, OCR).

Nombre de places	= à l'AR 13 complémentaires	Poids à vide	= 1710 kg
Carrosserie	= fourgon avec fenêtres	Charge utile	= 1090 kg
Avec marchepied AR	= longueur 5010 mm	Poids total	= 2800 kg

A noter dans le permis de circulation:

- 13 places à l'arrière pour le transport occasionnel de personnes (art. 61, OCR)

Complément du 11.08.77 à Frutigen - BrMesures du bruit selon l'OCE :

avec le véhicule en marche :

30 km/h, M2, IA 4,100	= 80,5 dB/A
30 km/h, M2, IA 4,440	= 80,5 dB/A
30 km/h, M2, IA 4,875	= 80,5 dB/A
30 km/h, M2, IA 5,375	= 80,5 dB/A (une cuve d'absorption faite d'une pièce est obligatoire)

à proximité de l'échappement : 87 dB/A au régime de 3225 t/min.

Homologation de contrôle du 30.10.-03.11-78 à Wolfsburg - Sta

Transmission : sur demande, boîte mécanique synchronisée à 5 vitesses

Mesures du bruit selon l'OCE

avec le véhicule en marche : 3225 t/min, M3, iA 4,875/4,44/4,1 = 80 dB/A

à proximité de l'échappement : 85 dB/A à 3225 t/min

Insonorisation : cuve d'absorption sous la boîte à vitesses

Mesure des gaz : CEE, une marque d'homologation n'est pas exigée;
teneur en CO = 1,0 % à 940 t/min

Charge remorquable testée : 1400 kg